



*Signataires : Skender Salihi, Ana Roch, Arber Jahija, Thierry Cerutti, François Baertschi, Stéphane Fontaine, Gabriela Sonderegger, Christian Flury, Sami Gashi*

*Date de dépôt : 26 août 2025*

## **Proposition de motion**

### **Davantage de soutien pour le Centre ornithologique de réadaptation (COR)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le COR, situé à Genthod, œuvre depuis plus de 40 ans à la sauvegarde, au soin, à la réhabilitation et à la réintroduction d'oiseaux sauvages blessés ou affaiblis dans le canton de Genève ;
- que le COR joue un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité locale, la sensibilisation du public à la faune sauvage et la formation des bénévoles et professionnels ;
- que le rapport d'activité 2024 du COR fait état d'une augmentation constante du nombre d'oiseaux pris en charge, laquelle témoigne d'un besoin croissant de soins et d'interventions rapides ;
- que cette hausse d'activité s'accompagne d'une charge accrue pour les équipes et d'une pression importante sur les infrastructures et les ressources ;
- que le budget annuel du COR repose encore en grande partie sur des dons privés, lesquels ont connu une baisse marquée ces dernières années, alors même que les besoins opérationnels augmentent ;
- que les subventions cantonales actuelles ne couvrent pas la totalité des coûts de fonctionnement indispensables au maintien et au développement des missions du COR ;

- qu'un sous-financement chronique risque de compromettre la qualité et la rapidité des interventions, la réhabilitation des oiseaux et les actions pédagogiques menées auprès du public ;
- que le COR constitue un partenaire naturel de l'Etat dans la protection de la faune et que ses missions s'inscrivent dans les engagements cantonaux et fédéraux en matière de préservation de la biodiversité,

invite le Conseil d'Etat

- à augmenter la subvention annuelle attribuée au COR, afin d'assurer la couverture de ses besoins de fonctionnement essentiels, et ce en tenant compte de l'augmentation du nombre d'oiseaux pris en charge et de l'inflation des coûts ;
- à intégrer le COR dans la stratégie cantonale de préservation de la biodiversité et de protection de la faune en reconnaissant officiellement son rôle d'acteur de terrain prioritaire.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le Centre ornithologique de réadaptation (COR) joue – depuis plusieurs décennies – un rôle central dans la protection, le soin et la réhabilitation des oiseaux sauvages blessés ou en détresse dans le canton de Genève et ses alentours. La mission du COR ne se limite pas au simple accueil et traitement des animaux, il est aussi un acteur clé de la sensibilisation du public, de la formation et de la préservation de la biodiversité.

Chaque année, le COR prend en charge plusieurs centaines d’oiseaux de toutes espèces, victimes de collisions, de prédation domestique, de pollution ou encore de dégradation de leur habitat naturel. L’organisme assure leur réhabilitation et, lorsque c’est possible, leur remise en liberté. Ce travail répond non seulement aux enjeux de la biodiversité, mais également à un devoir moral de protection des espèces protégées et vulnérables inscrites dans divers engagements cantonaux, fédéraux ou internationaux.

Le rapport d’activité 2024 montre clairement que le nombre d’interventions et d’animaux pris en charge reste élevé, voire tend à croître, notamment en raison de :

- l’urbanisation croissante et ses impacts ;
- l’augmentation des périodes de canicule et autres dérèglements climatiques, lesquels fragilisent les espèces ;
- la sensibilisation du public, lequel fait davantage de signalements.

Cette augmentation des missions se fait pourtant sans augmentation proportionnelle des moyens financiers, hélas.

L’analyse des comptes 2023 et 2024 fait apparaître une dépendance structurelle du COR aux subventions publiques, représentant ainsi la principale source de financement. Or, le rapport financier met en évidence une baisse importante des dons privés et des cotisations, une stagnation des subventions publiques et des charges élevées. En effet, les dépenses liées aux soins vétérinaires, à l’alimentation spécifique des oiseaux et à l’entretien des infrastructures ne peuvent être réduites sans impacter directement la qualité des soins. Cette combinaison fragilise la capacité du COR à planifier sereinement ses actions et fait peser un risque réel sur la continuité de certaines missions.

Les pressions exercées sur la faune sauvage genevoise ne vont pas diminuer dans les années à venir. Les engagements pris par le canton en matière de biodiversité et de protection des espèces ne peuvent être atteints

sans des partenaires de terrain comme le COR. Or, sans financement pérenne et adapté, l'organisme sera contraint de limiter ses interventions, ce qui se traduirait par une augmentation de la mortalité des oiseaux blessés, par un recul de la sensibilisation du public et par un affaiblissement global de l'écosystème genevois.

Les bilans financiers et le rapport d'activité démontrent que la situation du COR n'est pas due à une mauvaise gestion, mais bien à un décalage croissant entre l'ampleur des missions assumées et les moyens disponibles. Le soutien du canton ne peut plus se limiter à un financement ponctuel ou annuel. Il doit s'inscrire dans une stratégie cantonale de soutien à la faune sauvage avec des objectifs clairs et un financement pluriannuel.

Pour conclure, il paraît évident que le COR doit être soutenu en augmentant les subventions et en garantissant leur pérennité. Il s'agit d'un investissement stratégique dans la préservation de la biodiversité genevoise et dans la sensibilisation des générations futures. Face aux défis environnementaux croissants, il est du devoir du canton de s'assurer que ses partenaires de terrain disposent des moyens nécessaires pour remplir efficacement leurs missions.

Pour toutes ces raisons, il est de notre responsabilité d'assurer au COR les moyens nécessaires pour continuer son action indispensable. Le groupe MCG vous invite à soutenir cette proposition de motion et à lui faire bon accueil.

## *Annexes*

- 1. Rapport d'activité 2024*
- 2. Bilans (2023-2024)*



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Rapport d'activité 2024



24 juin 2025

Centre Ornithologique de Réadaptation

Chemin des Chênes 47, 1294 Genthod



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Table des matières

Statistiques du centre de soin .....	2
Les arrivées selon les espèces.....	3
Les arrivées selon les causes de blessures .....	5
Les causes de décès .....	8
Services d'Intervention du Centre Ornithologique de Réadaptation (SICOR) .....	10
Intervention et estimation des frais.....	10
Nombre d'oiseaux reçus par entités officielles.....	12
Projets menés en 2024.....	14
Les collaborateurs du COR.....	14
Programme socio-éducatif du COR.....	15
Projets de sensibilisation et de conservation .....	17
Projets et perspectives pour l'année 2025 .....	22
Les collaborateurs du COR.....	22
Programme socio-éducatif du COR.....	22
Projets de sensibilisation et de conservation .....	22
Programme de conservation cantonal Martinet Noir .....	25
Pose de niohirs .....	26
Martinet noir au centre de soin .....	27
Recensement des colonies genevoise .....	28
Projets de sensibilisations et partage de connaissance .....	30



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Statistiques du centre de soin

Les données utilisées pour établir les statistiques 2024 ont été exportées le 7 janvier 2025. Il est donc possible qu'elles varient légèrement en fonction des derniers oiseaux pris en soin à la fin de l'année 2024.

Au cours de l'année 2024, le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) a réceptionné 2 117 oiseaux appartenant à 89 espèces différentes. Parmi ces individus, 654 ont pu être relâchés (Figure 1), soit un taux de 31,02 %, tandis que 27 animaux sont actuellement en réadaptation, ce qui représente 2,17 % du total.



Figure 1 Relâché d'un jeune faucon crécerelle

L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative du nombre d'oiseaux grièvement blessés, notamment à la suite de collisions avec des infrastructures humaines ou d'attaques de félins. Par ailleurs, de nombreux oisillons tombés du nid ou retrouvés au sol nous ont été confiés dans un état critique, rendant leur prise en charge particulièrement délicate. Afin d'améliorer leur survie et d'optimiser les soins prodigués, le COR a renforcé son équipe en engageant une vétérinaire à 60 %, permettant ainsi une prise en charge rapide et mieux adaptée des oiseaux présentant des blessures graves.

Les tableaux figurant aux pages 3 et 4 classent ces données générales selon l'espèce des oiseaux accueillis en 2024 au COR. Le tableau de la page 4 présente quant à lui les données relatives aux blessures des individus et finalement le tableau de la page 5 illustre les causes de mortalité.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Les arrivées selon les espèces

### Les oiseaux aquatiques : 8.60 % des arrivées

En 2024, le COR a réceptionné 182 oiseaux aquatiques appartenant à 17 espèces différentes. Parmi eux, 97 ont pu être relâchés, 84 sont décédés et 1 est toujours en réadaptation. Cela représente 53,30 % d'oiseaux aquatiques relâchés, 46,15 % de décès et 0,54 % d'individus encore en réadaptation.

	Nombre d'espèces différentes	Nombre d'oiseaux reçus	Nombre d'oiseaux relâchés	Nombre d'oiseaux décédés	Nombre d'oiseaux encore au centre
Total	17	182	97	84	1
Pourcentage			53.30	46.15	0.55

### Les passereaux : 85.45 % des arrivées

Au cours de l'année 2024, le COR a réceptionné 1 809 passereaux répartis sur 55 espèces différentes. Parmi ces derniers, 497 ont pu être relâchés, 1 301 sont décédés et 11 demeurent au centre. Cela représente 27,47 % de passereaux relâchés, 71,92 % de décès et 0,61 % d'individus encore en réadaptation.

	Nombre d'espèces différentes	Nombre d'oiseaux reçus	Nombre d'oiseaux relâchés	Nombre d'oiseaux décédés	Nombre d'oiseaux encore au centre
Total	48	1809	497	1301	11
Pourcentage			27.47	71.92	0.61

### Les rapaces : 5.76 % des arrivées

En 2024, le COR a réceptionné 122 rapaces répartis sur 13 espèces différentes. Parmi eux, 57 ont pu être relâchés, 50 sont décédés et 15 restent encore en soin. Cela représente 62 % de rapaces relâchés, 35 % de décès et 2,2 % d'oiseaux de proie toujours en soin ou en réadaptation.

	Nombre d'espèces différentes	Nombre d'oiseaux reçus	Nombre d'oiseaux relâchés	Nombre d'oiseaux décédés	Nombre d'oiseaux encore au centre
Total	13	122	57	50	15
Pourcentage			46.73	40.98	12.29



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Parmi eux, un faucon crécerelle arrivé en automne 2024 avec une fracture de l'aile (Figure 2). Ce dernier a été opéré avec succès par notre vétérinaire et ses soins post-opératoires se sont bien passés. Après un hiver en volière afin de le préparer au mieux à son retour à la vie sauvage, il sera prêt à être relâché au printemps.



Figure 2 Prise en charge d'un faucon crécerelle

#### Les oiseaux domestiques/exotiques : 0.19 % des arrivées

En 2024, nous avons pris la décision de ne plus accueillir d'oiseaux exotiques afin de nous concentrer exclusivement sur les oiseaux sauvages. Désormais, nous redirigeons le public vers le Bioparc, avec lequel nous collaborons étroitement pour la prise en charge des oiseaux domestiques et exotiques.

C'est dans ce cadre que, l'année dernière, seuls quatre individus appartenant à quatre espèces différentes ont été admis à la station de soin. Parmi eux, un oiseau n'a malheureusement pas survécu, tandis que les trois autres ont pu recevoir les premiers soins avant de retrouver leur propriétaire.

	Nombre d'espèces différentes	Nombre d'oiseaux reçus	Nombre d'oiseaux remplacés	Nombre d'oiseaux décédés	Nombre d'oiseaux encore au centre
Total	4	4	3	1	0
Pourcentage			75	25	0



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Les arrivées selon les causes de blessures

Malheureusement, la cause des blessures de la majorité des oiseaux admis au centre reste inconnue, représentant 40,67 % des arrivées, soit 861 individus. Le tableau suivant répertorie les principales causes de blessures des oiseaux pris en charge. Les pourcentages indiqués sont calculés uniquement sur la base des cas dont la cause d'arrivée est identifiée.

	Total cause connue	Tombés du nid	Attaque de chat	Choc baie vitrée	Attaque de corneille	Choc véhicule	Divers
Total	1'256	392	237	168	44	98	317
Pourcentage		31.21	18.87	13.38	3.50	7.80	25.24



*Figure 3 Prise en charge d'un cygne ayant percuté une hélice de bateau*

Pour illustrer les causes de blessures, les images suivantes présentent un cygne tuberculé reçu fin 2024 percuté par une hélice de bateau. Le Service d'Intervention s'est rendu sur place afin de recueillir l'oiseau dont toute la peau du côté droit de la tête avait été retirée (Figure 3). Une fois arrivée au centre, le docteur Antoine l'a opéré durant deux heures afin de reconstruire les tissus.

Grâce au travail du Dr Antoine, tous les tissus sont suturés, la commissure du bec est revenue à sa position de base et l'œil n'a pas perdu son fonctionnement. Cet anatidé est resté en soin environ deux mois avant de pouvoir repartir dans la rade de Genève. Sans l'intervention de notre vétérinaire, ce cygne aurait dû être euthanasié mais grâce à son savoir-faire, l'oiseau a pu être relâché (Figure 4). Les prochaines images montrent bien son travail minutieux depuis la prise en charge du cygne et jusqu'à à la fin de l'opération et lors de son premier envol à la suite de sa blessure (Figure 5).

Toutes les photos de ce cygne présentées dans ce rapport ont été faites par monsieur Daniel Bianchi, le vice-président de l'association et responsable du SICOR.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION



*Figure 4 Chirurgie de reconstruction d'un cygne. A gauche, lors de l'arrivée. A droite, à la fin de la réadaptation*



*Figure 5 Relâché du cygne*



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION



Figure 6 Bébé mésange recueilli au centre durant l'été 2024.

Pour revenir aux chiffres, parmi les 59,33 % des oiseaux admis dont la cause est identifiée, soit 1 256 individus, la majorité sont des poussins tombés du nid lors du pic de la reproduction au printemps (Figure 6). Viennent ensuite les attaques de chats et les collisions avec des baies vitrées. D'autres causes fréquentes incluent les attaques de corneilles et les chocs contre des infrastructures humaines. Le dernier quart des cas regroupe une diversité de causes plus rares.

Le graphique de la page suivante illustre la répartition des causes de blessures des oiseaux reçus, exprimée en pourcentage par rapport au total des arrivées au centre, soit 2 117 individus (Figure 7). Comme discuté précédemment, la plus grande part est donc méconnue (en bleu foncée) suivi des tombées du nid (en bleu clair).

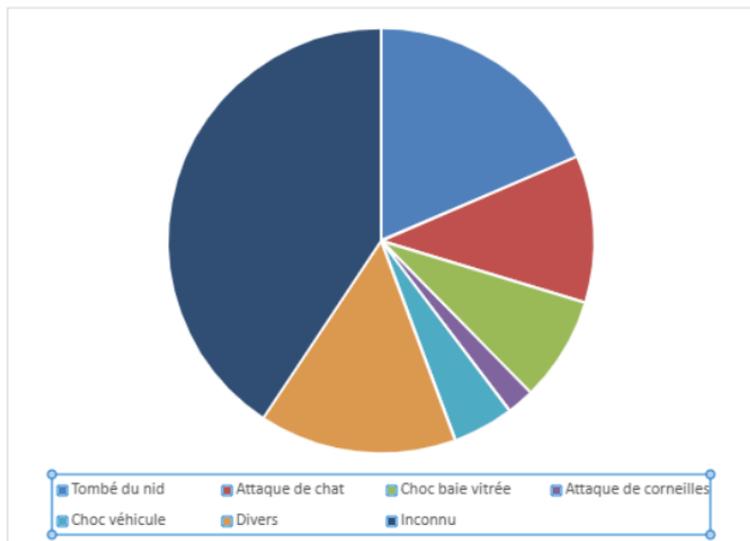


Figure 7 Graphique des causes d'admission au COR



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Les causes de décès

Malheureusement, 1 436 oiseaux sont décédés des suites de leurs blessures. Ce chiffre inclut les euthanasies pratiquées dès leur réception en raison de blessures trop graves, les animaux arrivés déjà morts, les œufs non éclos ainsi que les cas de mortalité naturelle. Les principales causes ayant conduit à une euthanasie sont les suivantes (de la plus fréquente à la moins fréquente) :

- Fracture ouverte
- Fractures multiples
- Agonie (plaies béantes infectées, organes perforés)
- Lésion de la colonne vertébrale
- Lésion cervicale
- Cal osseux formé sur une ancienne fracture

	Total de mortalité	Euthanasie	Arrivé mort	Non éclos	Mortalité naturelle
Total	1'436	402	74	35	925
Pourcentage		27.99	5.15	2.44	64.42

La mortalité naturelle peut être classée en quatre grandes catégories, comme l'illustre le graphique 8 :

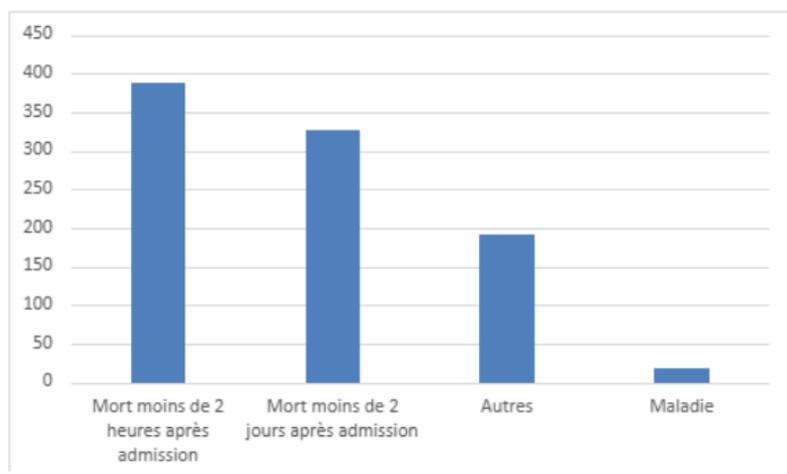


Figure 8 Graphique des causes de décès au COR



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

- **Les oiseaux morts moins de 2 heures après leur arrivée : 389 individus**

Ce chiffre peut être expliqué par une découverte tardive de l'oiseau engendrant un retard dans sa prise en charge. La survie d'un oiseau dépend en grande partie des premières heures, voire des premières minutes suivant son accident. La perte de chaleur constitue notamment un facteur décisif. De plus, divers éléments tels qu'une hémorragie interne, une détresse respiratoire, un état de choc ou une déshydratation sévère peuvent expliquer cette mortalité précoce.

- **Les oiseaux morts moins de 2 jours après leur arrivée : 327 individus**

Il s'agit de notre principale difficulté. Cette mortalité est généralement liée à trois facteurs majeurs : les oisillons présentant une malformation interne, les infections sévères (lorsque le traitement médical s'avère inefficace) et les affaiblissements extrêmes (maigreur avancée). Nous espérons que l'engagement d'une vétérinaire contribuera à réduire ce chiffre grâce à sa réactivité et à la possibilité d'administrer des traitements adéquats sans perte de temps.

- **Les maladies (18 individus) et les causes diverses (191 individus)**

Nous espérons également que le recrutement de notre vétérinaire permettra d'améliorer la prise en charge des oiseaux touchés par des pathologies complexes. Son expertise lui permettra d'adapter les soins à chaque cas, qu'il s'agisse de traiter des fractures, d'administrer des médicaments ou de réaliser des interventions chirurgicales délicates. Son travail comprend également la gestion des soins post-opératoires et le suivi de la rééducation, en collaboration avec la gardienne d'animaux, afin de garantir à chaque oiseau une condition physique optimale et une autonomie suffisante avant son relâcher.

Jusqu'à présent, les soins vétérinaires étaient assurés par un professionnel externe, ce qui impliquait des contraintes de temps et de disponibilité pour acheminer rapidement les oiseaux nécessitant une prise en charge urgente. L'arrivée d'une vétérinaire au sein même du centre représente donc une avancée majeure, permettant d'assurer des soins immédiats, d'optimiser les traitements et d'améliorer les chances de survie des oiseaux recueillis.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Services d'Intervention du Centre Ornithologique de Réadaptation (SICOR)

### Intervention et estimation des frais

Au cours de l'année 2024, le SICOR a mené 233 interventions totalisant plus de 5'000 km dans tout le Canton de Genève, la France voisine et le Canton de Vaud. Ces chiffres témoignent de l'augmentation des activités du SICOR. En effet, à l'heure actuelle, il nous semble que le public du Grand Genève préfère amener les oiseaux chez le vétérinaire ou le centre de police le plus proche plutôt que de venir jusqu'à Genthod.



Figure 9 Véhicule du Service d'Intervention

Les données relatives aux interventions du SICOR concernent exclusivement les déplacements effectués pour la prise en charge d'un oiseau. Cela inclut justement les cas où l'animal a été déposé dans un poste de police, une caserne ou un cabinet vétérinaire, ainsi que les situations où un particulier ne peut ni atteindre l'oiseau ni se rendre à la station de soin.

Ainsi, les interventions du SICOR ne prennent pas en compte :

- Les déplacements chez le vétérinaire pour les radiographies, les chirurgies et les suivis post-opératoires.
- Les déplacements liés aux relâchés d'oiseaux.
- Les déplacements effectués dans le cadre d'expertises sur le terrain.



CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Devant ce nombre accru de coup de téléphone et de demande d'aide de la population, le Président et le Vice-Président sont donc obligés de parcourir les routes et de se relayer 7 jours sur 7 afin d'assurer l'acheminement des oiseaux à la Station de soin le plus vite possible. Aujourd'hui, le COR est équipé de deux véhicules afin d'augmenter l'efficacité du SICOR comme le montre l'image précédente (Figure 9).

L'estimation des frais kilométriques est basée sur les données du Touring Club Suisse (TCS), qui fixe un coût de 72 centimes par kilomètre pour un véhicule citadin fonctionnant au carburant sans plomb.

Cependant, les interventions du SICOR sont effectuées à l'aide de véhicules de type fourgon, équipés de matériel spécifique permettant d'intervenir efficacement en milieu urbain comme suburbain. Afin de refléter plus fidèlement les coûts réels liés à ces interventions, l'estimation a été ajustée à 80 centimes par kilomètre.

	2024
Centimes / km	<b>0.80</b>
Kilomètres	<b>5'686</b>
Frais kilométriques (CHF)	<b>4'548.80</b>

L'estimation des frais kilométriques pour les interventions du SICOR s'élève à 4'548.80 francs pour l'année 2024. Toutefois, cette estimation ne tient pas compte des fluctuations économiques et de l'évolution des coûts, qui peuvent entraîner une augmentation des frais kilométriques.

Nous souhaitons absolument garder ce service car il nous semble qu'intervenir pour des oiseaux sauvages est essentiel pour leur protection, notamment en cas de blessure, maladie ou menace environnementale. Cela permet de préserver des espèces en danger, de maintenir l'équilibre écologique et de limiter la propagation de maladies. De plus, ces actions sensibilisent à la biodiversité et encouragent des comportements respectueux de la faune. En cas de détresse avérée, il est recommandé de contacter un centre spécialisé pour une prise en charge adaptée.

Par exemple, l'intervention de M Daniel Bianchi lors du sauvetage d'un jeune goéland pris dans la croix de l'Eglise Saint Joseph sur la place des Eaux-Vives (Figure 10). Cette intervention de grande ampleur a bloqué la circulation durant une demi-journée et a nécessité la coordination du SIS, des TPG ainsi que le SICOR. En effet, souvent les activités de notre Service d'Intervention nécessitent une main d'œuvre experte et efficace afin de récupérer l'oiseau en diminuant au maximum le risque de blessure et le niveau de stress de l'animal. Ce genre de mission souligne l'importance des prises en charge plus complexes et approfondies.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

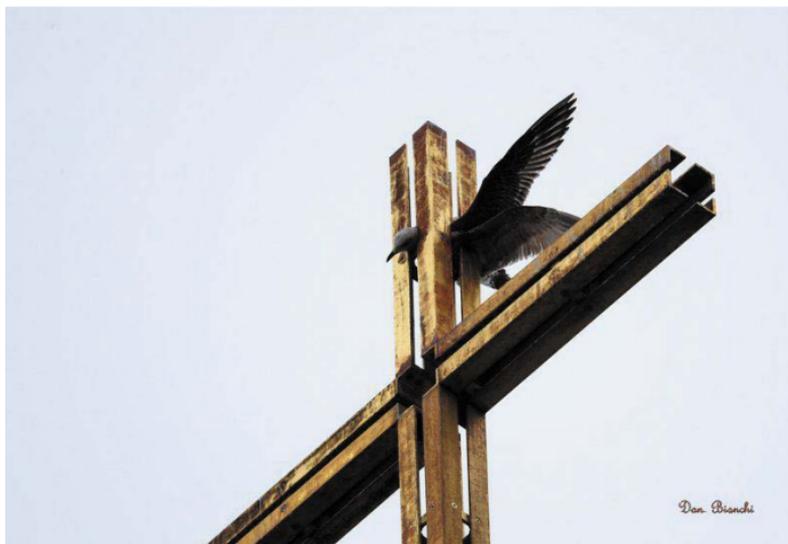


Figure 10 Jeune goéland pris au piège sur la croix de l'église des Eaux-vives

## Nombre d'oiseaux reçus par entités officielles

Avec 233 oiseaux pris en charge en 2024, le SICOR est l'entité qui a réalisé le plus d'interventions. Plusieurs autres organismes ont également amené des animaux au centre, parmi lesquels se trouvent :

- Les sapeurs-pompiers du SIS (Service d'incendie et de secours) : 63 oiseaux
- Les gardes-faune : 24 oiseaux
- La police municipale de différentes villes et communes du canton : 15 oiseaux
- Les pompiers de Haute-Savoie : 12 oiseaux
- La Prévention du Péril Animal de l'Aéroport de Genève : 11 oiseaux
- La police cantonale genevoise : 5 oiseaux

Les années précédentes, les vétérinaires ainsi que *Les Aigles du Léman* (France) figuraient également parmi les intervenants. Toutefois, nous enregistrons désormais directement les noms des personnes ayant recueilli les oiseaux, ce qui explique la disparition de telles catégories dans nos statistiques.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Le graphique 11 illustre la répartition des interventions réalisées par les différentes entités officielles à Genève au profit du COR.

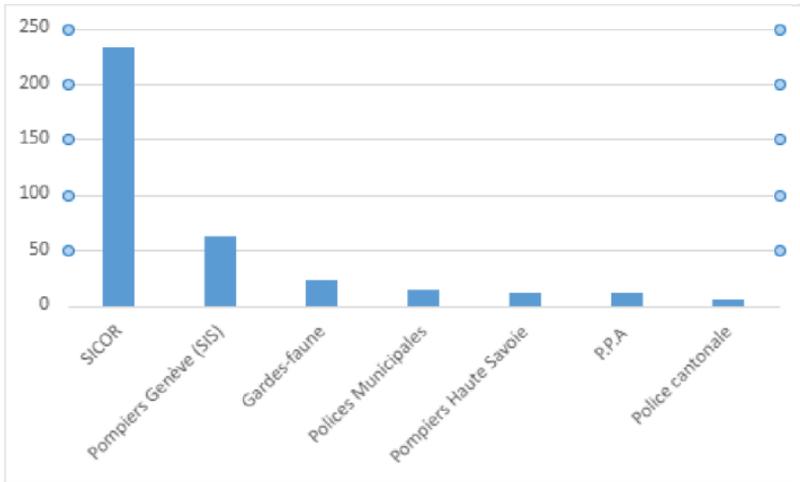


Figure 11 Entités amenant des oiseaux au COR





# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Projets menés en 2024

### Les collaborateurs du COR

L'un des principaux objectifs de l'année 2024 a été atteint avec le recrutement d'une nouvelle gardienne d'animaux et d'un vétérinaire, renforçant ainsi l'équipe de la station de soin et optimisant l'efficacité du centre.



Figure 12 Dr Sonia Antoine lors d'une opération

La gardienne, employée à 100 %, est principalement chargée de la réception et de la première auscultation des oiseaux confiés au centre. Elle maîtrise parfaitement la manipulation et la contention de toutes les espèces, une tâche qui n'est pas toujours aisée lorsque nos pensionnaires sont de grands volatiles, blessés ou très stressés à leur arrivée. Elle est également experte en hygiène et sait comment s'occuper d'oiseaux en volière lors de leur réadaptation.

La vétérinaire, engagée à 60 %, constitue une véritable plus-value pour le COR (Figure 12). Sa présence permet d'accroître la réactivité du centre face aux blessures graves nécessitant une prise en charge immédiate. De plus, grâce à sa connaissance en médecine vétérinaire, les traitements sont mieux adaptés à l'individu. Nous espérons pouvoir augmenter son taux d'activité à 100 % en 2025, sous réserve des finances de l'association.

En 2024, le COR a renforcé son équipe avec l'engagement de deux collaborateurs qualifiés afin de consolider ses compétences scientifiques et opérationnelles :

- Florian Bertolini, biologiste spécialisé en biodiversité et systématique, a été recruté à 60 % comme responsable du programme cantonal de conservation du Martinet noir, et consacre également 20 % de son temps aux expertises scientifiques et projets transversaux du COR.



CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

- Eva Meyrier a quant à elle intégré l'équipe à 100 % en tant que coordinatrice-biologiste, un poste qui remplace celui de biologiste-responsable administrative. Elle assure désormais la coordination du personnel, le suivi administratif, l'organisation de la station de soins, ainsi que le développement de l'aspect pédagogique du centre. Titulaire d'un master, elle vient renforcer l'expertise scientifique du COR. Grâce à ces recrutements, le COR dispose désormais de deux collaborateurs dédiés aux projets scientifiques, étroitement liés aux soins prodigués aux oiseaux, sous la direction de Patrick Jacot.

### Programme socio-éducatif du COR

Au cours de l'année 2024, 55 stagiaires ont été accueillis à la station de soins pour des stages d'une durée variant d'une semaine à quatre mois. Ces jeunes provenaient de cycles d'orientation, d'organismes spécialisés ou de programmes sociaux. Le COR a également formé de nombreux étudiants en vue de leur admission à la Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture.

Deux personnes ont rejoint le COR pour un contrat d'un an dans le cadre des activités de réinsertion (AdR) proposées par l'Hospice général : un secrétaire et un paysagiste.



Figure 13 Stagiaire entretenant une volière

Depuis plusieurs années, le COR collabore avec des associations et des établissements scolaires pour offrir des activités adaptées aux jeunes en décrochage scolaire. Le centre leur permet de changer d'environnement durant une demi-journée ou une journée complète, en participant aux différentes tâches de la station de soins et en travaillant en équipe avec les collaborateurs (Figure 13).

Cette immersion leur donne l'opportunité de développer des compétences transversales et de reprendre confiance en eux dans un cadre concret et valorisant. De leur côté, éducateurs et enseignants peuvent observer ces jeunes évoluer dans un contexte différent du milieu scolaire, ce qui leur permet d'identifier leurs capacités, leurs ressources et leur potentiel pour s'intégrer dans la vie active.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

La collaboration mise en place avec l'Ecole La Passerelle (Vaud) en 2021 a été reconduite et chaque jeudi après-midi, six élèves viennent ainsi participer aux activités du centre. Pour bref rappel « *La Passerelle est un établissement de pédagogie spécialisée qui accueille des enfants et des jeunes présentant des difficultés de développement, d'adaptation et /ou d'apprentissage.* »<sup>1</sup> Initié en 2022, le partenariat avec Filinea – qui développe « *des projets de vie dans le champ de l'éducation spécialisée, de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle* »<sup>2</sup> – s'est intensifié en 2023 et 2024. Une fois par mois, cinq jeunes intègrent l'équipe du COR le temps d'un après-midi, leur permettant non seulement d'en apprendre davantage sur les oiseaux sauvages, mais aussi de découvrir leurs propres capacités, tant individuellement qu'en équipe.

Cette collaboration est essentielle, car elle offre à ces jeunes un cadre structurant et valorisant, leur permettant de reprendre confiance en eux, de développer des compétences utiles et de s'intégrer progressivement dans un milieu professionnel et social stimulant et gratifiant.

Le Centre Ornithologique travaille également avec la fondation IPT, une fondation suisse à but non lucratif dont la mission principale est de favoriser l'intégration et la réinsertion professionnelle de personnes en difficulté sur le marché du travail. La fondation et notre centre travaille main dans la main pour prôner les valeurs du travail et de la vie active comme le montre notre certificat de partenariat (Figure 14).



Figure 14 Partenariat entre le COR et IPT

<sup>1</sup> <https://www.ilavigny.ch/index.php/ecole-la-passerelle/>

<sup>2</sup> <https://filinea.ch/>



CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Ainsi, nous avons accueilli une dizaine de personnes chacune environ deux semaines dans le cadre de stage avec nos professionnels. Par exemple, les objectifs typiques de la fondation sont :

- La réinsertion professionnelle de personnes en situation de chômage, d'invalidité ou d'exclusion,
- L'accompagnement des jeunes dans leur orientation professionnelle et leur entrée dans la vie active,
- La collaboration avec les entreprises pour favoriser l'emploi de profils atypiques ou en reconversion,
- La prévention de la désinsertion professionnelle (par exemple en cas de maladie ou d'accident).

## Projets de sensibilisation et de conservation

### Problématique des impacts avifaune – surface vitrée

En 2024, le COR est intervenu à plusieurs reprises pour réaliser des expertises concernant les collisions entre oiseaux et surfaces vitrées.

En Suisse, on estime que plus d'un million d'oiseaux meurent chaque année à la suite de tels chocs. Ce chiffre reste largement sous-estimé, car de nombreux cas ne sont pas recensés (prédation rapide des cadavres, décès différé par hémorragie interne, etc.). Face à cette problématique majeure, le COR a lancé plusieurs projets visant à réduire ces collisions et à sensibiliser le public et les acteurs concernés.



Figure 15 Document de sensibilisation du public à propos des chocs aviaires

Tout d'abord, le Centre a mandaté une biologiste pour créer un **document de sensibilisation sur les impacts avec les abribus** (Figure 15 et 16). En effet, Mme Félicienne Zuppinger a mené travail de recherche approfondi sur les risques de collision liés aux abribus vitrés, ainsi que sur les solutions concrètes à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Ce travail a abouti à la création d'une fiche conseil intitulée « *Sécurisation des abribus contre les collisions d'oiseaux* », à destination des communes, bureaux d'architectes et acteurs de la construction. La Ville de Lancy a d'ores et déjà appliqué les recommandations de cette fiche en équipant ses abribus de dispositifs adaptés, ce qui a permis de réduire de manière significative le nombre de collisions. Grâce à cette initiative, le COR renforce sa position d'acteur de référence en matière de prévention des impacts du bâti sur l'avifaune, en assurant plusieurs mandats de conseil dans ce domaine.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Le COR et Madame Zuppinger ont créé conjointement un dossier conseil à destination des communes, architectes et acteurs de la construction, présentant des exemples de solutions, notamment appliquées par la Ville de Lancy.

**Marquage artistique :** Décorer le verre avec des peintures ou des stylos résistants aux intempéries permet de créer des motifs esthétiques qui alertent les oiseaux de la présence d'un obstacle. Les couleurs comme le noir, le blanc, l'orange ou le rouge sont particulièrement visibles pour les oiseaux<sup>8</sup>. Il faut tout de même s'assurer qu'il y ait un contraste suffisant et que la surface vitrée soit marquée de manière à ne laisser aucun espace vide plus large que 5 cm en hauteur et 10 cm en largeur.



© Guelphtoday, 2021. Projet d'art temporaire au marqueur de peinture blanche. Canada.

**Sablage et satinage du verre :** Le sablage transforme la surface lisse du verre en une texture rugueuse par projection de sable à haute pression, altérant ainsi sa réflexion. Parallèlement, le satinage, grâce à un traitement chimique, confère au verre un fini mat. Ces techniques peuvent être appliquées sur l'ensemble de la surface ou de manière sélective. En principe, elles peuvent aussi être appliquées ultérieurement in situ<sup>8</sup>.



© Station Ornithologique Suisse, 2022. Façade sablée après coup à Scharstein (Autriche)

Figure 16 Exemple de marquage pour diminuer les chocs aviaires



CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

De plus, dans la même veine de projet que les abribus et pour diminuer les chocs aviaires avec les baies vitrées, le COR a reçu pour mandat de **catégoriser les bâtiments vitrés présentant un risque pour les oiseaux à la demande de l'Aéroport international de Genève**. Ce travail consiste à analyser le risque de collision par façade vitrée de chaque bâtiment, afin d'identifier les surfaces les plus problématiques (Figure 17).

L'objectif à court terme est de proposer des solutions immédiates pour modifier les baies vitrées et réduire rapidement les collisions. À plus long terme, le COR souhaite apporter des recommandations spécifiques à intégrer lors de la construction de nouvelles infrastructures, afin de prévenir durablement les impacts des oiseaux contre les surfaces vitrées de l'aéroport très présente à l'aéroport (en image le hangar vitré de réparation des avions).



*Figure 17 Photo de l'un des Bâtiments de l'aéroport de Genève présentant une vaste surface vitrée, source importante de collisions pour l'avifaune*

### **Problématique des collisions avec les câbles Transport Public Genevois (TPG) au-dessus des ponts**

Afin de limiter les collisions entre les oiseaux aquatiques et les câbles des TPG au-dessus de la rade, le COR propose de rendre les câbles de soutien (haubans de suspension) plus visibles. L'objectif est de permettre ainsi aux oiseaux d'anticiper leurs manœuvres de vol, la détection tardive de ces structures étant la principale cause des impacts lorsqu'ils survolent les ponts. Cette initiative s'inscrit dans l'esprit de l'Ordonnance du 21 janvier 1991 sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM) qui classe notamment la rade et le Rhône genevois comme réserves d'importance internationale.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Le projet a été lancé à l'automne 2024 en collaboration avec l'OCAN et les Transports publics genevois (TPG). Son objectif est de déployer, dès 2025, des solutions concrètes sous forme de balises réfléchissantes, afin d'améliorer la détection des câbles par l'avifaune aquatique. Un financement spécifique permettra de mettre en œuvre une phase test. Dans ce cadre, le COR propose un projet pilote sur un site particulièrement problématique : la place Bel-Air, où 25 des 56 cygnes tuberculés pris en charge par le Centre de Réadaptation ont été victimes de collisions avec des câbles des TPG (Figure 18).



Figure 18 Zones présentant un fort taux de collisions entre les câbles et l'avifaune aquatique. Le projet pilote sera initialement déployé sur les zones 2 et 3.

## Étude du taux d'occupation des nichoirs à mésange sur la commune de Dardagny



Figure 19 L'un des nids de mésange bleue récupéré avec une nichée de 12 œufs non-éclos à Dardagny

Dans le cadre de ses actions en faveur du renforcement de la biodiversité à l'échelle cantonale, le COR a mené en 2024 un relevé complet des nichoirs à mésanges installés sur le territoire de la commune de Dardagny. Cette expertise a permis de constater un taux d'occupation élevé de 71 %, démontrant l'intérêt de ces aménagements pour l'avifaune locale (Figure 19). Toutefois, le succès de reproduction reste modéré, avec seulement 40 % des nichées menées à terme. Sur la base de ces observations, le COR a formulé une série de recommandations concrètes visant à améliorer ces taux, notamment en lien avec l'implantation, l'entretien et le suivi des nichoirs. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'engagement du COR à restaurer et soutenir activement la biodiversité dans le canton de Genève.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Étude du régime alimentaire de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

En septembre 2024, le COR a accueilli une jeune Bondrée apivore, à peine sortie du nid. De nombreux efforts ont été déployés pour achever son élevage et lui permettre de se muscler avant son relâcher. Malheureusement, son développement ayant été plus lent que prévu, elle n'a acquis ses capacités de vol qu'une fois la période de migration passée. Par conséquent, cet exceptionnel rapace passera l'hiver au centre avant de pouvoir retrouver sa liberté auprès de ses congénères.

A la suite de cette prise en charge, un projet pilote a été initié pour évaluer si cette espèce pouvait se nourrir de frelons asiatiques, une espèce envahissante et particulièrement nuisible qui touche également de plein fouet le canton de Genève. L'image suivante (crédit photo Koreus, Figure 20) présente une bondrée sauvage avec un nid d'abeille qu'elle vient de nicher pour le manger.

Trouver des solutions écologiques pour freiner la prolifération de ces insectes est un enjeu majeur pour nos écosystèmes. L'objectif de cette étude est donc de déterminer si, à terme, la Bondrée apivore pourrait jouer un rôle dans la régulation naturelle du frelon asiatique et ainsi constituer une solution complémentaire et surtout naturelle dans la lutte contre son expansion.



Figure 20 Bondrée juvénile avec un nid de guêpe



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Projets et perspectives pour l'année 2025

### Les collaborateurs du COR

L'un des objectifs majeurs de 2025 est d'augmenter le taux d'activité de notre vétérinaire à 100 % afin d'améliorer encore la prise en charge des oiseaux recueillis. Nous souhaiterions également obtenir des financements pour le recrutement d'un(e) deuxième gardien(ne) d'animaux, afin de renforcer notre équipe et d'optimiser les soins dispensés aux oiseaux.

Dans la mesure du possible, nous souhaiterions également que nos collaborateurs puissent suivre une formation en vue d'obtenir un diplôme de formateur d'apprenti(e)s. Cette certification permettrait de développer le centre ornithologique comme un véritable pôle de compétences, en formant des apprentis gardiens et des stagiaires vétérinaires dans un cadre opérationnel enrichi par des interventions complexes et variées.

### Programme socio-éducatif du COR

Un objectif central pour 2025 est de renforcer nos partenariats avec les écoles du canton afin de sensibiliser les jeunes à la préservation de l'avifaune et de la nature. Le site dont dispose le COR à Chancy, idéalement situé sous le couloir migratoire international de Fort-l'Écluse, est particulièrement propice à ce type d'activités, notamment grâce à des ateliers d'observation et d'interprétation de la nature.

Ces ateliers seront davantage axés sous l'angle de l'inclusion, en renforçant la collaboration avec des classes spécialisées accueillant des élèves en situation de handicap. De telles initiatives favorisent l'échange entre les jeunes de classes ordinaires et spécialisées, en les réunissant autour d'une passion commune : la découverte de la nature.

Par ailleurs, le COR poursuit le développement de projets intergénérationnels, afin de maintenir un lien essentiel entre les plus jeunes générations et nos aînés.

### Projets de sensibilisation et de conservation

#### *Projet de baguage*

Notre coordinatrice, biologiste de formation, prévoit d'obtenir son permis de baguage en mars 2025. Une fois cette certification obtenue, elle pourra baguer tous les rapaces diurnes et nocturnes du centre et ainsi contribuer aux recherches scientifiques sur ces espèces.



CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

Ce travail s'inscrit dans un programme de suivi des populations aviaires mené en partenariat avec la Station ornithologique suisse, qui collecte et analyse l'ensemble des données de baguage en Suisse afin d'assurer un suivi optimal et une exploitation scientifique pertinente.



Figure 21 Animation du COR

### *Les 50 ans du COR*

L'année 2025 marquera une étape symbolique : le 50<sup>ème</sup> anniversaire du Centre Ornithologique de Réadaptation, fondé en 1975 par Patrick Jacot. Pour célébrer cet événement, le COR sera présent sur plusieurs manifestations du canton, telles que la Fête de la Nature, les marchés de Noël ou encore des stands dans les grands centres commerciaux. Un événement spécial sera organisé au centre en juin 2025 (sur un jour complet), avec des animations et des visites du centre qui raviront petits et grands (Figure 21).

Par ailleurs, une conférence sera donnée à la Société Zoologique de Genève afin de sensibiliser le public à notre mission. Enfin, un article sera publié dans les revues Nos Oiseaux et La Salamandre pour retracer l'histoire et les actions du COR au fil des décennies.

### *La Réserve Genève*

Fin 2024, le COR a rencontré des responsables de l'Hôtel La Réserve, qui ont manifesté un fort intérêt pour un partenariat mêlant expertise scientifique, sensibilisation du public et conservation des espèces.

En 2025, nos deux entités travailleront conjointement sur le site boisé de La Réserve pour :

- Identifier et sécuriser les zones dangereuses pour les oiseaux
- Installer des nichoirs pour favoriser la nidification des espèces prioritaires et menacées
- Créer des ateliers nature pour les enfants
- Organiser des conférences sur la préservation de l'avifaune pour les employés
- Développer un parcours didactique au sein du parc



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## *Convention tripartite Divonne-les-Bains, LPO, COR*

En 2024, une convention a été signée entre la mairie de Divonne-les-Bains (Ain, France), la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le COR, destinée à mettre en place une collaboration à plus grande échelle.

En 2025, la première action concrète consistera à installer des nichoirs dans plusieurs espaces publics, notamment dans les parcs de la commune et sur le parcours de golf situé en périphérie de la ville, afin de promouvoir la présence et la protection de l'avifaune locale.

Des réunions de coordination seront planifiées afin d'assurer le bon déroulement de ces projets à long terme.

## *Les projets de naturalisation en ville*

L'entreprise *Jardin d'Eden* propose de créer des espaces "nature" en ville avec notamment la pose de différents nichoirs sur des toits végétalisés à Plan-les Ouattes et Versoix.

De plus, le projet "Mille et un jardins", porté par l'OCAN, vise à accompagner les particuliers dans la naturalisation de leurs espaces extérieurs. Grâce à une plateforme internet, les habitants peuvent découvrir différents projets écologiques en lien avec les associations du canton.

Le COR s'engage à apporter son expertise et son savoir-faire pour accompagner la mise en œuvre de ces initiatives et favoriser une meilleure intégration de la biodiversité en milieu urbain.

## *Les projets pour limiter les impacts avifaune – surface vitrée*

En 2025, le COR poursuivra son engagement en faveur de la réduction des impacts entre l'avifaune et les surfaces vitrées. Dans cette optique, et afin de renforcer son positionnement en tant que centre de compétence et d'expertise sur cette thématique, un partenariat a été établi avec une biologiste de la Ville de Genève. Ce partenariat vise à analyser l'ensemble des écoles primaires du canton faisant l'objet de rénovations, dans le but d'y intégrer, lorsque cela est possible, des solutions concrètes pour limiter les collisions d'oiseaux. Cela implique l'étude spécifique de chaque bâtiment concerné afin d'identifier les surfaces vitrées et orientations présentant un risque accru, qui seront prioritairement ciblées pour l'équipement en dispositifs de prévention adaptés.

## *La problématique des fontaines*

Avec l'intensification des épisodes de chaleur liés au changement climatique, l'accès à l'eau devient un enjeu crucial pour la faune urbaine. De plus en plus d'oiseaux en ville peinent à trouver des points d'eau accessibles, en particulier lors des périodes de canicule. Or, certaines



CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

fontaines de Genève étaient autrefois équipées de structures métalliques affleurant la surface, permettant aux oiseaux de se poser pour s'hydrater. Ces dispositifs ont aujourd'hui disparu ou ne sont plus fonctionnels. Face à ce nouveau défi pour l'avifaune urbaine, le COR, en collaboration avec la Ville de Genève, prévoit en 2025 de réaliser un inventaire des fontaines afin d'identifier celles qui pourraient être rééquipées. L'objectif est de favoriser l'accès à l'eau pour les oiseaux en milieu urbain en adaptant les infrastructures existantes à leurs besoins.

## Programme de conservation cantonal Martinet Noir

Avec la fin de l'année 2024 s'achève la RPT 2020–2024, dont l'objectif principal était d'enrayer la disparition progressive des sites de nidification du Martinet noir, l'une des principales menaces pesant sur l'espèce. Ce programme s'est concentré sur les leviers d'action concrets à disposition, notamment l'intégration de nichoirs adaptés dans le bâtiment urbain à l'occasion de rénovations ou de constructions (Figure 22). La présente section dresse un bilan des actions menées, des résultats obtenus et propose une analyse des perspectives pour la suite du programme de conservation. En 2024, le programme Martinet noir a ainsi mobilisé plus d'une cinquantaine de bénévoles et de stagiaires, impliqués tant dans les soins apportés aux martinets retrouvés en difficulté au sol que dans le recensement des colonies genevoises.



Figure 22 Martinet entrant dans un nichoir en ville de Genève



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Pose de niochirs

Tout au long de l'année 2024, le COR s'est rendu disponible pour conseiller, apporter de l'aide à la décision et/ou à l'exécution, dans toutes les situations liées à la présence (ou présence potentielle) du Martinet noir. Le COR a répondu notamment aux nombreuses demandes des différents corps de métier du bâtiment (régies, propriétaires privés, architectes etc.), aux sollicitations de bureaux d'étude en environnement ou en aménagement paysager ainsi qu'à des privés (propriétaires ou locataires). Le centre de soins répond par ailleurs toujours aux questions du public qui amène des oiseaux blessés ou qui sont tombés du nid.

Ainsi, en 2024, le COR a été sollicité pour un total de 159 demandes d'expertise émanant de divers acteurs, réparties selon le tableau suivant :

Type de sollicitation	Requérant	Objet concerné	Nbre de nouveaux dossiers en 2024
Demande d'expertise	Propriétaires privés	Bâtiment(s) existant(s)	14
Demande d'expertise sur préavis (M2198)	Bureaux d'architecture	Bâtiment(s) à construire	68
Demande d'expertise sur préavis (M2198)	Bureaux d'architecture	Bâtiment(s) à rénover	27
Demande d'expertise sur préavis (M2198)	Régies	Bâtiment(s) à rénover	8
Demande d'expertise sur préavis (M2198)	Entreprises gestion des travaux	Bâtiment(s) à construire	11
Demande d'expertise sur préavis (M2198)	OCAN	Bâtiment(s) à construire	1
Demande d'expertise hors préavis	Bureaux d'architecture	Bâtiment(s) à construire	11
Demande de conseils et recommandations générales	Propriétaires privés	Tous types	3
Proposition de projet	COR	Bâtiment(s) existant(s)	3
Proposition de projet	Communes	Tous types	13

Ces demandes, qu'elles soient spontanées ou sollicitées, ont conduit en 2024 à la pose — ou à la planification à court terme — de 527 niochirs pour les martinets noirs, répartis sur 41 nouvelles adresses. Cela porte le nombre total de niochirs installés dans le canton à plus de 4'000, faisant de Genève le canton le mieux équipé de Suisse en la matière !



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

## Martinet noir au centre de soin

Comme chaque année, le COR a mis en place une unité spécialisée « martinet » au sein de son centre de soins. En 2024, cette structure a accueilli 148 individus. Parmi eux, 69 ont pu être relâchés après soins, et 18 ont été replacés avec succès dans des nichoirs lors de notre opération menée à l'aéroport de Genève. Cela représente un taux de survie de 59 % en 2024, soit le deuxième meilleur résultat enregistré durant cette RPT 2020–2024. Ce chiffre constitue un excellent indicateur de performance, d'autant plus significatif qu'un martinet trouvé au sol est un oiseau condamné sans intervention humaine.

Au niveau du calendrier, les vagues de réception des oiseaux en 2024 suivent les mêmes tendances que les dernières années avec un pic principal des réceptions en juillet et très peu d'individus encore présents en août (sauf pour le retard de la saison de nidification observé en 2021 ; Figure 23). La saison a débuté particulièrement tard par rapport à 2023 avec 1 individu réceptionné en avril et 13 en mai. On observe également un des plus hauts nombres de réceptions des cinq dernières années pour le mois d'août, ce qui souligne encore une fois le signe d'une saison potentiellement tardive.

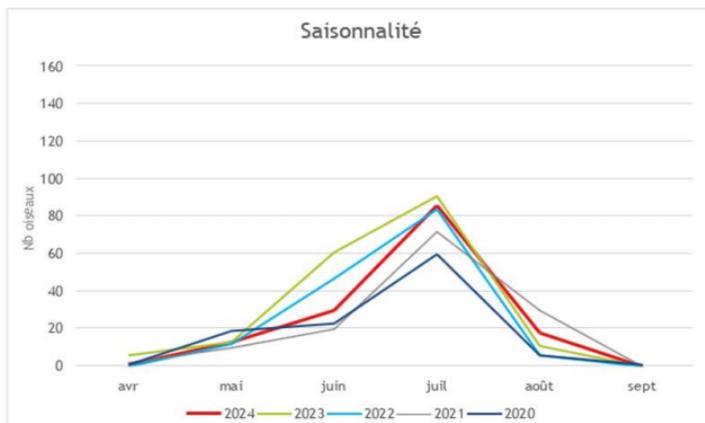


Figure 23 Graphique indiquant la saisonnalité des réceptions des martinets noirs au centre de soin du COR ces 5 derniers années.

Une analyse mensuelle des données montre que le nombre de martinets relâchés dépasse généralement celui des individus destinés à d'autres issues, ce qui témoigne de l'efficacité des soins prodigués au centre durant cette période. Toutefois, en termes de mortalité globale (incluant les décès naturels et les euthanasies), seul le mois de juin présente une mortalité supérieure aux relâchés, avec 12 individus relâchés contre 11 euthanasiés et 7 morts de causes naturelles (Figure 24).



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

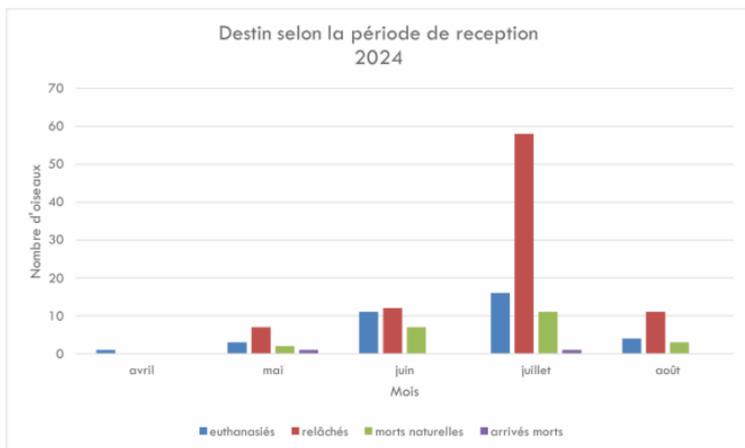


Figure 24 Diagramme des destins des martinets reçus au centre de soin en 2024 en fonction du mois de réception.

## Recensement des colonies genevoise

Le suivi de la population genevoise de Martinets noirs s'est déroulé du 19 mai au 27 juillet 2024. Au total, 18 bénévoles, 5 stagiaires pré-HEPIA et 2 biologistes ont participé au recensement de 322 adresses, sur les 478 inscrites dans la base de données en début de saison. Depuis 2021, une couverture complète de l'ensemble des communes du canton de Genève est assurée. En 2024, 925 couples de Martinets noirs ont été recensés. À l'issue de la saison, le taux moyen d'occupation, tous types de sites confondus, s'élève à 11,4 %.

Ce chiffre, inférieur à ceux des années précédentes, est toutefois largement sous-estimé. Il est en effet biaisé par les adresses comprenant des structures naturelles, telles que les caissons de stores, où l'on recense peu de couples malgré un nombre élevé de cavités potentielles, entraînant ainsi un taux d'occupation souvent inférieur à 1 %. À l'inverse, le taux d'occupation des sites artificiels (nichoirs) atteint 25,9 %, soit plus du quart des nichoirs occupés en moyenne. Ce taux est en progression quasi constante depuis 2019, suggérant une expansion des colonies utilisant ces infrastructures.

Cette dynamique a été particulièrement renforcée en 2022 par une saison de reproduction favorable, portée par des conditions météorologiques propices aux observations — contrairement à 2023 (marquée par de fortes canicules) et à 2024 (fortement pluvieuse), qui ont limité les conditions de recensement. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des résultats obtenus au cours des quatre dernières saisons de suivi.



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

	2020	2021	2022	2023	2024
Nbr de couples de Martinets noirs	1'127	698	923	583	925
Nbr d'adresses total	500	479	436	443	478
Nbr d'adresses recensées	395	322	312	192	322
Nbr d'adresses occupées	236	165 (247 en combinant avec 2020)	176 (327 avec une preuve d'occupation)	346	200
Nouvelles adresses ajoutées	129	17	16	24	26
Nbr de site de nidification total	18'076	18'293	18'617	17'221	17'477
Nbr d'adresses artificielles	186	190	194	208	229
Nbr d'adresses mixtes	22	26	27	29	32
Nbr d'adresses naturelles	292	263	215	206	217
Nbr de jours de recensement	52	63	63	57	55
Nbr d'heures de recensement	298	170	150	141	259
Nbr de communes incluses*	48 (41 avec des adresses)	48 (39 avec des adresses)	48 (37 avec des adresses)	37	38
% d'occupation moyen (artificiel)	19	19.7	26.6 (29.4 avec les complets)	16 (22.8 avec les complets)	25.9 (45.8 avec les complets)
% d'occupation moyen (toutes)	25.9	21.1	20 (22.2 avec les complets)	17.8 (21.2 avec les complets)	11.4 (24.2 avec les complets)

L'analyse des résultats du recensement mené durant la saison 2024 a permis de cartographier les principales colonies de Martinets noirs sur le territoire cantonal. Ces colonies sont majoritairement localisées en centre-ville (voir carte ci-dessous). On estime actuellement la population nicheuse à Genève à **2'113 couples**, dont **environ 70 %** concentrés dans les zones urbaines centrales. À titre de comparaison, le canton de Bâle-Ville – reconnu comme l'un des plus favorables à la nidification du Martinet noir – présente une densité moyenne de **42,2 couples/km<sup>2</sup>**. Genève, avec une densité globale de **7,5 couples/km<sup>2</sup>**, semble nettement en retrait.

Cette différence s'explique par la configuration du territoire genevois, qui inclut une importante part de zones rurales peu occupées par l'espèce, contrairement à Bâle-Ville, composé quasi exclusivement d'agglomérations. Si l'on considère uniquement le centre-ville de Genève, la



# COR

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

densité atteint alors **93 couples/km<sup>2</sup>**, ce qui confirme le rôle central de ce secteur dans la conservation locale de l'espèce (Figure 25).

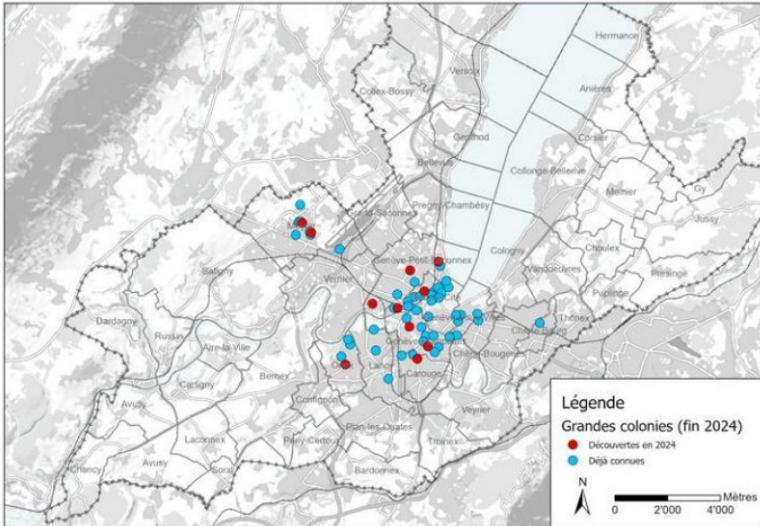


Figure 25 Carte regroupant les grandes colonies de martinets noirs sur le canton de Genève (+de 10 couples). En rouge, les nouvelles grandes colonies découvertes en 2024.

## Projets de sensibilisations et partage de connaissance

En 2024, la sensibilisation du public autour du Martinet noir a été au cœur des actions du COR. La Journée mondiale des Martinets, organisée le 8 juin au Muséum d'histoire des sciences de Genève, a réuni plusieurs partenaires dont la Station ornithologique suisse et le GOBG, offrant au public une découverte interactive de la biologie et des enjeux de conservation de l'espèce à travers quatre stands thématiques. Des animations ludiques enrichies de nouveaux contenus ont rencontré un grand succès. Par ailleurs, des sorties familiales ont permis d'initier les participants au recensement des martinets et à leur protection, en collaboration avec le Cycle BiodiverCITÉ de Plainpalais. Le COR a aussi renforcé son engagement pédagogique via un partenariat avec le Centre de Formation Professionnelle, impliquant des apprentis menuisiers dans la fabrication de nichoirs, ainsi que l'accueil de stagiaires.

La présence du COR lors des journées portes ouvertes de l'HEPIA et la présentation du programme lors de la Journée Faune Genève ont favorisé la diffusion des connaissances. Enfin, un partenariat avec la Ville de Genève a permis de traiter les sites de nidification non optimaux



CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION

dans les caissons de stores, avec obstructions ciblées et installation de nichoirs compensatoires, témoignant d'une approche concrète et collaborative. Tout au long de l'année, la centrale téléphonique du COR a assuré une sensibilisation continue auprès du public, répondant à de nombreuses questions.

Le COR a également élaboré un plan d'action cantonal pour la conservation du Martinet noir, qui synthétise l'état actuel des connaissances sur l'espèce, les mesures concrètes mises en œuvre par le COR entre 2020 et 2024, ainsi que les objectifs pour les quatre prochaines années. Ce document sera prochainement rendu public afin que d'autres organismes, cantons ou communes puissent s'en inspirer et contribuer efficacement à la préservation des Martinets noirs.

Par ailleurs, le COR suit attentivement l'arrivée du Martinet pâle, nouvelle espèce nicheuse dans le canton depuis 2022, ainsi que celle du Martinet à ventre blanc (non-nicheuse sur le canton à l'heure actuelle). En 2024, plusieurs sites abritant du Martinet pâle, ou susceptibles d'en accueillir, ont été identifiés et seront surveillés de près. Un partenariat est en place avec Alice Cibois, du Muséum d'histoire naturelle de Genève, qui réalise des analyses génétiques sur les Martinets noirs issus du centre de soins n'ayant pas survécu à la saison 2024, ainsi que sur les œufs non éclos provenant de sites suspects. Ces travaux visent à évaluer le taux d'hybridation entre le Martinet pâle et le Martinet noir. Cette compréhension est essentielle, notamment dans le contexte du changement climatique et des étés caniculaires, pour suivre l'implantation du Martinet pâle au sein des populations locales et anticiper les impacts possibles.

Centre Ornithologique de Réadaptation,  
Genthod

Exercice 2024  
Comptes annuels

## Centre Ornithologique de Réadaptation, Genthod

Bilan au 31 décembre 2024

(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

ACTIFS	Note	31.12.2024	31.12.2023
		CHF	CHF
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	3	432 330	151 196
Compte courant fondateur		71 867	71 867
Provision sur compte courant Fondateur		-71 867	-71 867
Contributions publiques à recevoir	4	60 000	0
<b>Total actifs circulants</b>		<b>492 330</b>	<b>151 196</b>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Aménagement locaux	5	247 585	76 608
Véhicules	5	12 283	18 424
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>259 868</b>	<b>95 032</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>752 198</b>	<b>246 228</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Engagements à court terme</b>			
Dettes envers les fournisseurs		0	4 417
Autres dettes à court terme	6	10 069	42 249
Passifs transitoires		0	21 500
<b>Total des engagements à court terme</b>		<b>10 069</b>	<b>68 166</b>
<b>Fonds affectés</b>			
Fonds produits différés pour couvrir amortissements	7	600 000	0
<b>Total des fonds affectés</b>		<b>600 000</b>	<b>0</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Fonds libres	8	178 062	112 457
Résultat de l'exercice		-35 933	65 605
<b>Total capitaux propres</b>		<b>142 129</b>	<b>178 062</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>752 198</b>	<b>246 228</b>

## Centre Ornithologique de Réadaptation, Genthod

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2024  
(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	Note	2024 CHF	2023 CHF
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Donations reçues</b>			
Dons personnes physiques non affectés		116 901	316 984
Dons privés et entreprises affectés	7	27 000	0
Dons privés et entreprises non affectés		15 500	0
Leggs		16 115	15 800
<b>Total des donations reçues</b>		<b>175 516</b>	<b>332 784</b>
<b>Contributions du secteur public</b>			
Subvention Ville de Genève		25 500	25 000
Subvention Etat de Genève		60 000	50 000
Subvention affectées Etat de Genève	7	54 460	49 130
<b>Total des contributions du secteur public</b>		<b>139 960</b>	<b>124 130</b>
<b>Autres</b>			
Ventes privées et facturation		2 600	38 305
Ventes produits-manifestations		0	206
Produits divers		3 200	2 982
<b>Total autres</b>		<b>5 800</b>	<b>41 493</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>321 276</b>	<b>498 407</b>

## Centre Ornithologique de Réadaptation, Genthod

Compte d'exploitation du 1er janvier au 31 décembre 2024  
(Avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

	Note	2024 CHF	2023 CHF
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Frais de personnel</b>			
Charges salariales		136 601	140 622
Frais de formation et frais divers du personnel		2 057	0
<b>Total frais de personnel</b>		<b>138 657</b>	<b>140 622</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Achats alimentaire		58 413	60 710
Achats médicaux		10 991	12 973
Achats entretien volières		3 522	33 479
Achats infirmerie, animalerie, nurserie, autres		24 119	31 895
Service Intervention		7 584	4 888
Loyers et charges		4 150	4 973
Entretien, terrain et bâtiment		22 293	34 311
Electricité, eau et bâtiment		14 623	22 340
Assurances		5 976	5 711
Frais de représentation		7 068	4 236
Frais de véhicules et déplacements		10 372	10 116
Frais de bureau, frais de port		9 491	5 002
Documentation, ouvrage prof.		0	635
Frais téléphonique		14 765	11 360
Matériels informatiques et consommables		2 787	5 033
Frais de publicité		3 296	4 594
Amortissements		25 288	14 653
Honoraires fiduciaire		7 567	9 500
Autre frais généraux		-15 000	15 000
Divers		390	288
<b>Total autres charges d'exploitation</b>		<b>217 693</b>	<b>291 697</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>356 351</b>	<b>432 319</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-35 075</b>	<b>66 088</b>
<b>VARIATIONS DES FONDS AFFECTES</b>			
Attribution aux fonds affectés		-81 460	0
Utilisation des fonds affectés		81 460	0
<b>Total variation des fonds affectés</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Charges financières		858	483
<b>Total résultat financier</b>		<b>858</b>	<b>483</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (avant allocations au capital lié)</b>		<b>-35 933</b>	<b>65 605</b>
<b>Attributions aux capitaux liés</b>			
Utilisation (attribution) à la réserve fonctionnement		0	0
<b>TOTAL VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT ANNUEL</b>		<b>-35 933</b>	<b>65 605</b>

# Centre Ornithologique de Réadaptation, Genthod

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

## 1. Présentation de l'association

### But de l'Association

Le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) fondée en 1975 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Genthod. COR est une association à but non lucratif qui se consacre au soin d'oiseaux en difficulté et à la protection de l'avifaune d'une manière plus générale.

### Organe de l'Association

M. Patrick Jacot, Président  
M. Daniel Bianchi, Vice-Président  
Mme Nacera Jacot, Trésorière  
M. Olivier Droz, Secrétaire

### Rémunération des membres du comité

Les membres du Comité agissent bénévolement. Conformément à l'Art.7.6 des Statuts.

### Statut fiscal

L'association bénéficie d'une exonération de l'impôt cantonal et communal, ainsi que de l'impôt fédéral direct, jusqu'en 2025.

## 2. Principes comptables

### a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de COR ont été établis conformément aux statuts de COR et aux dispositions applicables du Code des obligations et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

### b. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux taux en vigueur à la date de la transaction.

### c. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à la valeur nominale.

### d. Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de boucllement.

### e. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

### f. Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du boucllement.

g. Dons

Les produits provenant de dons et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

h. Subventions

Les subventions des collectivités publiques sont comptabilisées sur la base des décisions écrites et recommandations adressées à COR.

i. Capital des fonds

Les fonds affectés sont des dons reçu pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés au passif et leur variation est présentée au résultat en tant que "variations des fonds affectés". Ainsi que dans le tableau des variations des fonds.

Les fonds affectés reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au passif dans des fonds affectés de produits différés. Le montant du passif est diminué chaque année de façon similaire à l'ammortissement de l'immobilisation corporelle sous-jacente.

j. Capital lié

Les fonds du capital lié sont des fonds auxquels l'organisation impose elle-même une but spécifique.

k. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de COR n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

**3. Liquidités**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes PostFinance	432 330	151 196
<b>Total</b>	<u>432 330</u>	<u>151 196</u>

**4. Contributions publiques à recevoir**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Etat de Genève "programme E04 Agriculture et Nature"	60 000	-
<b>Total</b>	<u>60 000</u>	<u>-</u>

**5. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles détenues par COR figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par COR dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et répartis sur la durée

*Aménagement : 10 ans*

*Véhicule : 5 ans*

(En CHF)	Valeurs brutes	Acquisitions	Valeurs brutes	Amortis. cumulés	Amortis.	Amortis. cumulés	Valeurs nettes	Valeurs nettes
	31.12.2023	2024	31.12.2024	31.12.2023	2024	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024
Véhicules	30 708	-	30 708	12 284	6 141	18 425	18 424	12 283
<b>Total véhicules</b>	<b>30 708</b>	<b>-</b>	<b>30 708</b>	<b>12 284</b>	<b>6 141</b>	<b>18 425</b>	<b>18 424</b>	<b>12 283</b>

**Aménagement**

Locaux	191 487	190 124	191 487	114 879	19 147	134 026	76 608	247 585
<b>Total aménagement</b>	<b>191 487</b>	<b>190 124</b>	<b>191 487</b>	<b>114 879</b>	<b>19 147</b>	<b>134 026</b>	<b>76 608</b>	<b>247 585</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>222 195</b>	<b>190 124</b>	<b>222 195</b>	<b>127 163</b>	<b>25 288</b>	<b>152 451</b>	<b>95 032</b>	<b>259 868</b>

## 6. Autres dettes à court terme

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Charges sociales à payer	7 108	23 957
Assurance LAA/AANP	2 961	9 144
Prévoyance professionnelle	-	9 148
<b>Total</b>	<u>10 069</u>	<u>42 249</u>

## 7. Fonds affectés

	Valeur au 01.01.2024	Attributions 2024	Utilisations 2024	Transfert de fonds internes	Valeur au 31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>FONDS AFFECTES</b>					
Fondation L'Ontano	-	27 000	-27 000	-	-
Etat de Genève	-	54 460	-54 460	-	-
<b>Total fonds affectés disponibles pour dépenses</b>	<b>-</b>	<b>81 460</b>	<b>-81 460</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total fonds différés pour couvrir amortissements</b>	<b>-</b>	<b>600 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>600 000</b>
<b>Total fonds affectés 2024</b>	<b>-</b>	<b>681 460</b>	<b>-81 460</b>	<b>-</b>	<b>600 000</b>

Attributions: Dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restrictions d'utilisation.

Utilisations: Prélèvement des fonds pour contribuer aux buts fixés par les donateurs.

Transferts: Les transferts entre fonds sont validés par les donateurs et le Bureau ou Conseil de Fondation

La fondation l'Ontano a financé un poste de gardien(-ne) d'animaux à 100% sur 6 mois.

La Fondation Gelbert a financé la remise en état complète des infrastructures techniques et scientifiques du centre à la hauteur de CHF 600'000.

L'Etat de Genève a financé des programmes en lien avec l'avifaune à l'instar du « Programme Cantonal Martinet noir » dédié à la sauvegarde de cet oiseau en Suisse.

## 8. Capital de l'association

	Valeur au 01.01.2024 CHF	Dotations 2024 CHF	Utilisations 2024 CHF	Transfert de fonds internes 2024 CHF	Valeur au 31.12.2024 CHF
Fonds libres	112 457	-	-	-	65 605
Résultat de l'exercice	65 605	-35 933	-	-	-65 605
<b>Capitaux propres</b>	<b>178 062</b>	<b>-35 933</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>142 129</b>

	Valeur au 01.01.2023 CHF	Dotations 2023 CHF	Utilisations 2023 CHF	Transfert de fonds internes 2023 CHF	Valeur au 31.12.2023 CHF
Fonds libres	316 801	-	-	-	-204 344
Résultat de l'exercice	-	204 344	65 605	-	204 344
<b>Capitaux propres</b>	<b>112 457</b>	<b>65 605</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>178 062</b>

Le nombre d'employés ETP 2 et 3 à temps partiel à la fin de l'exercice 2024

## 9. Evénements postérieurs à la date de clôture

La Loterie Romande a accepté en 2025 de financer le fonctionnement du centre par le biais d'une allocation unique de CHF 200'000.

Le 10.01.2025, le COR a remboursé au Président M. Patrick Jacot un montant de CHF 21'867, correspondant à une partie de la dette de CHF 71'867.

## 10. Autres informations

	2024 CHF	2023 CHF
Valeur d'assurance-incendie des marchandises et des installations	1'210'000	1'210'000
Contrat de leasing	Néant	Néant
Dette envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolutions des réserve latentes	Néant	Néant
Cautionnement	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou cédé, actifs sous réserve de propriété	Néant	Néant